

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© LTJ.C.

Les Sonégiens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022 une subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66%). En 2023, la hausse atteignait 26,73%, 12,71% en 2024 et 10,76% l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36%.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35%). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42%, devant Koekelberg (+25,88%), Ganshoren (+19,75%), Auderghem

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemberg a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

de Binche. Les fraises sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION De cette production sont s

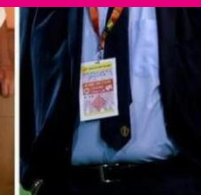
De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA,



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE NOUVELLE

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du vendredi 18 septembre 2026



L'Arizona joue à "Qui veut gagner 10 milliards?"

BUDGET

Les propositions pour faire des économies au niveau de l'État pullulent. Et le contenu de la farde du Premier ministre reste secret

Rue de la Loi, la partie de poker a viré au football panique. Fin août, les partis de la majorité avançaient encore à couvert. Personne ne dévoilait ses cartes. Depuis une bonne poignée de jours, c'est l'inverse. Les idées fusent et les propositions se multiplient. L'objectif reste inchangé: il faut trouver 10 milliards d'euros d'ici 2029. Mais à l'approche du conclave budgétaire, une certaine fébrilité s'est emparée des instances dirigeantes.

Jeudi, Les Engagés ont lancé un site invitant les

citoyens à composer eux-mêmes leur plan budgétaire. C'est le député fédéral Ismaël Nuino qui a bossé dessus en solo tout l'été. Le jeune président de la commission Justice a pour ambition de permettre aux intéressés de comprendre, par la pratique, quels sont les moyens existants pour atteindre les 10 milliards recherchés. L'outil est didactique et gamifié mais il traduit également une certaine inquiétude. En précisant qu'il n'existe pas de solution indolore, l'opération rappelle que tout le monde va morfler. Il invite dès lors la population à se mettre à la

place des décideurs, comme dans un exercice d'appel à la compassion.

■ "Profitarat"

Côté flamand, l'approche n'est pas du tout la même. Jeudi matin, Sammy Mahdi, président du CD&V, a fortement durci le ton, réclamant que les allocations de chômage ne soient pas automatiquement indexées. *"Il ne faut pas soutenir le profiterat"*, nous confiait-il récemment. La proposition est politiquement sensible car elle se frotte aux partenaires historiques de la famille sociale-chrétienne que sont la mutualité chrétienne et le syndicat ACV (CSC).

Nerveux avec les derniers sondages défavorables, *"Bouchez va faire encore plus de Bouchez"*, ré-

sume un habitué de la rue de la Loi. Le président du MR a récemment présenté son plan à 17 milliards d'euros. Ce plan d'économies se base exclusivement sur une réduction des dépenses de l'État et exclut toute hausse de taxes. En parallèle, les libéraux francophones promettent qu'ils vont lutter contre la hausse des coûts des carburants en réclamant un cliquet inversé.

■ La farde blanche

Le Premier ministre Bart De Wever a annoncé disposer d'une farde blanche contenant une foultitude de propositions pour réaliser ces milliards d'économies. Selon nos sources, cette farde blanche aurait été transmise aux différents vice-Premiers ministres. Le twist, c'est que per-

sonne ne sait si tous ont reçu le même document. Cette méthode a pour effet de limiter les fuites mais elle démontre également que la confiance règne...

D'autres documents circulent: les fameux "nullijn". Ces notes, qui intègrent des tableaux, servent à comparer le travail réalisé par les différents ministres et à vérifier quelles mesures ont effectivement produit leurs effets.

La partie de poker vire au football panique rue de la Loi.

Il en existerait plusieurs versions. Une première version de ce document évoquait au mois de juin un manque à gagner de plus d'un milliard d'euros. En cause, la révision des accises, la taxe sur les petits colis, certaines mesures de TVA, les recettes attendues des avoirs russes gelés ou encore la taxation des billets d'avion qui ne produiraient pas entièrement les rendements annoncés.

Un autre document mis à jour après l'été circulerait entre le cabinet du ministre du Budget Vincent Van Peteghem (CD&V) et celui du Premier ministre. Dans ce dernier, le trou serait beau-

coup plus important. *“On parle d'un montant situé entre 2 et 4 milliards”*, glisse un conseiller politique de la majorité, citant des réductions budgétaires qui tardent à voir le jour au niveau

de la migration et des pensions.

■ Taxation

C'est dans ce contexte que circulent les propositions les plus controversées: remplacer la couverture santé actuelle par une franchise annuelle de 500 euros, taxation des ultra-riches, suppression de l'avantage lié aux voitures de société, taxation des ASBL, des mutuelles et des associations ou encore remplacement de certains postes administratifs par des intelligences artificielles.

Moins polémiques mais tout aussi destiné à être bloquées: revoir la norme de croissance des soins de santé, taxer le capital ou augmenter la TVA. Dans le même temps, le gouvernement demande au G10 (patrons et syndicats) de formuler, d'ici fin 2026, un avis sur une réforme de la loi de 1996 sur la norme salariale et du système d'indexation automatique des salaires.

Et alors que Bart De Wever avait précisé que la question institutionnelle n'arriverait qu'une fois le grand effort économique traversé, voici

que la N-VA remet progressivement la réforme de l'État à l'agenda, en défendant une plus grande responsabilisation financière des Régions et des Communautés.

À une dizaine de jours du conclave, on a parfois l'impression que les forces du gouvernement De Wever courent comme des poules sans tête.

Gauvain Dos Santos

Sébastien Sakkas chez Les Engagés : le malaise couve au PS montois

MONS

Députée fédérale, la socialiste Marie Meunier est aussi cheffe de groupe de la Liste du Bourgmestre

Le passage de Sébastien Sakkas du Parti Socialiste aux Engagés n'a pas fini de faire parler à Mons. L'annonce, officialisée ces derniers jours, avait déjà de quoi surprendre, puisque le Montois, chargé de cours à l'UCLouvain FUCaM Mons et spécialiste des politiques publiques, n'est autre que le mari de la députée fédérale socialiste Marie Meunier.

"Elle devait se douter d'éventuelles craintes."

Après avoir tenté d'obtenir un poste au sein du cabinet du bourgmestre de Mons, Nicolas Martin, puis auprès de Georges-Louis Bouchez, président du Mouvement Réformateur, c'est

finallement auprès d'Yvan Verougstraete, président des Engagés, que Sébastien Sakkas a choisi de poursuivre son chemin. Une arrivée qui ne laisse pas indifférent dans le paysage montois.

Le malaise couve désormais en interne dans les rangs socialistes montois. Selon nos informations, certains élus de la Liste du Bourgmestre envisagent en effet de réclamer un pas de côté à Marie Meunier qui, au-delà de ses fonctions parlementaires, est cheffe de groupe de la Liste du Bourgmestre à Mons.

■ "Un certain malaise"

"Il y a clairement un certain malaise depuis l'annonce autour de son mari", nous glisse une source socialiste. "On imagine assez mal qu'elle puisse être associée à l'ensemble des discussions internes au

groupe et qu'elle n'en discute pas avec son mari une fois chez eux. La confiance n'est plus vraiment intacte." Un autre élu nous confirme les inquiétudes, tout en estimant que Marie Meunier "devait se douter d'éventuelles craintes en interne" et "aurait pu prendre l'initiative de s'expliquer sur la situation".

Pour l'heure, il n'est cependant pas encore ques-

tion de répercussions. "Ce que l'on peut dire, c'est que oui, les gens se posent des questions par rapport à cette situation", confirme Barbara Crombez pour la Fédération PS Mons Borinage. "Cela fait un moment que Sébastien Sakkas n'est plus affilié au PS et que l'on sait qu'il avait des contacts à gauche, à droite. Ce n'est finalement que l'officialisation de quelque chose qui se

tramait depuis plusieurs mois."

Et de poursuivre: "Il reviendra probablement à l'USC (Union Socialiste Communale, NdlR) de Mons de se positionner si les élus en font la demande: Soit ils estiment que la confiance est maintenue, soit ils réclament un pas de côté à Marie Meunier."

Contactée, l'USC de Mons confirme qu'à ce jour, aucune demande officielle n'a été formulée. "Je n'ai pas réceptionné de demande de membres du groupe pour tenir une réunion mais cette dernière pourrait aussi être à l'initiative de la cheffe de groupe", explique Maud Berlemont, présidente de l'USC Mons.

Marie Meunier estime de son côté "ne pas avoir de commentaires à faire sur la vie professionnelle de mon mari, tout comme il n'a pas son mot à dire sur mes choix. Il s'agit de son emploi, je n'ai pas à me positionner sur le sujet."

Nicolas Martin, bourgmestre de Mons, n'a pas souhaité réagir.



■ Marie Meunier est députée fédérale mais aussi cheffe de groupe de la Liste du Bourgmestre. © D.R.

Vélos partagés : en août, 5.134 trajets ont été effectués par 1.596 utilisateurs

MONS

439 trajets ont fait l'objet d'une pénalisation depuis le lancement, dont 345 pour mauvais stationnement et 94 pour abandon d'un vélo

Les vélos électriques en libre-service commencent à trouver leur public à Mons. Le service avait été lancé à Mons le 13 juillet dernier. Depuis, les premiers chiffres commencent à donner une idée de son utilisation. Sur le seul mois d'août, 5.134 trajets ont été effectués par 1.596 utilisateurs, dont 946 nouveaux utilisateurs du système. Cela représente en moyenne 3,2 trajets par utilisateur sur le mois.

"Ces chiffres montrent que le service est réellement utilisé", souligne Catherine Houdart (LB), échevine de la Mobilité. Un bilan qui reste toutefois à prendre avec précaution, puisque le dispositif vient à peine d'être lancé et que la rentrée des étudiants du supérieur pourrait encore faire évoluer son utilisation.

Pour rappel, le fonctionnement repose sur une application. Chaque utilisateur crée un compte et enregistre un moyen de paiement. À la fin du trajet, le vélo doit être déposé dans une zone autorisée. La

géolocalisation permet de contrôler son emplacement et une photo est demandée pour valider la fin de la location. En cas de stationnement non conforme, la location ne peut normalement pas être clôturée et l'utilisateur peut être pénalisé.

■ 439 trajets pénalisés

Cette question du stationnement a justement été abordée après la diffusion de photos de vélos abandonnés ou jetés dans des cours d'eau. La Ville dispose désormais de chiffres précis : 439 trajets ont fait l'objet d'une pénalisation depuis le lancement, dont 345 pour mauvais stationnement et 94 pour abandon d'un vélo en dehors des zones autorisées.

"L'opérateur nous confirme que le vandalisme est un point d'attention", explique Catherine Houdart. Dix vélos ont déjà été repêchés dans la Trouille. Des vélos peuvent également être déplacés, cachés ou dégradés. La Ville assure travailler avec l'opérateur pour inter-



■ La société Dott a équipé Mons de 500 vélos électriques partagés. © E. BRL

venir lorsqu'un problème est signalé. Celui-ci s'est engagé à intervenir dans les 12 à 24 heures lorsqu'un vélo est abandonné, mal stationné ou présente un danger, et dans un délai de deux heures en cas d'urgence.

■ Des emplacements à compléter

Si tous les emplacements autorisés sont visibles dans l'application, le dispositif doit encore être amélioré sur le terrain. Certains marquages au sol ne sont pas encore réalisés et des zones de dépôt manquent notamment autour de la gare.

"Nous y travaillons, et des contacts sont en cours avec les universités afin de créer de nouveaux emplacements", précise l'échevine. La flotte doit continuer à augmenter, pour atteindre environ 300 vélos dans le courant du mois.

"Les réseaux donnent beaucoup de visibilité aux situations problématiques."

Pour rappel, le service est déployé sans coût d'exploitation pour la Ville. En effet, la flotte, son entretien,

sa recharge, son ramassage, sa redistribution et sa gestion quotidienne sont en totalité pris en charge par l'opérateur. *"Les réseaux sociaux donnent naturellement beaucoup de visibilité aux situations qui posent problème, mais pas aux situations qui sont tout à fait normales", estime encore la socialiste.*

La Ville considère donc cette première période comme une phase de lancement permettant d'identifier les difficultés et d'ajuster le dispositif, mais tire d'ores et déjà un premier bilan très positif.

Emeline Berlier

Le Taser débarque au sein des unités spéciales

LA LOUVIÈRE

Les autorités louviéroises ont tenu à renforcer le cadre légal sur l'utilisation de ce pistolet à impulsion électrique

Entre l'arme à feu et le spray à poivre, il y avait un vide." Le chef de corps de la police de La Louvière, Eddy Maillet, est donc heureux de pouvoir combler ça avec un nouveau moyen d'intervention: le pistolet à impulsion électrique (PIE). La zone vient d'équiper sa Brigade anticriminalité (BAC) du Taser 10, une arme destinée aux situations de violence ou de menace.

"Entre l'arme à feu et le spray à poivre, il y avait un vide"

Le chef de corps Eddy Maillet cite notamment le cas d'une personne qui sortirait de son habitation avec un couteau et menacerait les policiers. "Auparavant, dans pareille situation, nos agents devaient sortir leur

arme à feu et en faire usage si la personne en face se montrait menaçante. Le Taser apporte une solution intermédiaire."

Dans la Cité des Loups, le choix a été mûrement réfléchi. "Le Taser était déjà testé depuis plusieurs années en Belgique, avant une phase pi-

lote menée dans plusieurs zones de police", rappelle le chef de corps. "La zone louviéroise avait alors choisi de ne pas se lancer, estimant que le cadre légal manquait encore de clarté."

Il a depuis coulé de l'eau sous les ponts. L'utilisation des pistolets à impulsion électrique par les forces de l'ordre est désormais très encadrée. Elle s'appuie notamment sur les principes de proportionnalité, de légitime défense et de subsi-

diarité, c'est-à-dire que le taser s'utilise en dernier recours.

Malgré ce cadre déjà clair, les autorités communales et le chef de corps ont tenu à appliquer des mesures complémentaires. Ainsi, à La Louvière, seuls les agents de la BAC seront formés pour l'utilisation du Taser.

En outre, la bodycam de ces unités spéciales devra être systématiquement activée lors du recours au pistolet à impulsion électrique.

Un budget de 16.000 euros a été consacré à l'achat de deux appareils, les derniers modèles de la marque Taser. Oubliés les 50.000 volts des anciennes générations, ce nouveau pistolet à impulsion électrique envoie une décharge d'environ 900 volts. Pas moins efficace pour autant, loin de là. Les anciens modèles projetaient un arc électrique et la haute tension permettait de "sauter" la barrière de l'air.

Avec le T10, les sondes - il y en a dix dans le chargeur - sont tirées séparément. Deux sondes plantées dans la cible suffisent à lancer la décharge électrique qui provoque des contractions musculaires durant cinq secondes.

Notons enfin qu'il n'y a pas que les pistolets qui passent à l'électrique. La zone de police a également reçu neuf nouveaux véhicules cette année: trois électriques et six hybrides. "Notre volonté est de verdir notre parc de 62 véhicules", conclut Eddy Maillet.



Seuls les agents de la BAC seront formés et équipés du Taser 10. © D.H



LE ROI PHILIPPE DE RETOUR À LA LOUVIÈRE : 7 PROJETS INDUSTRIELS SERONT SUR LA TABLE RONDE, DONT L'USINE À 20 MILLIONS € DE DANNY ROSENS

Le roi Philippe reviendra à La Louvière ce 22 septembre. Pour cette quatrième rencontre consacrée à l'économie circulaire, sept projets seront sur la table, dont l'ambitieux CIBER de Roosens Bétons.

Le redéploiement économique de la région du Centre tient à cœur à notre souverain. En témoignage, sa quatrième venue, et non sa dernière, à La Louvière ce 22 septembre pour une nouvelle réunion de travail consacrée notamment à l'avancement des projets liés à l'économie circulaire.

Le Roi prendra à nouveau la présidence d'une table ronde autour de laquelle s'assièront le ministre-président de la Région wallonne Adrien Dolimont (MR), le bourgmestre Jacques Gobert (PS), le Gouverneur du Hainaut Tommy Leclercq, le vice-président de la banque européenne d'investissement Robert de Groot, mais aussi d'autres acteurs du monde politique et économique, d'Idea, du Forem, d'AKT, en passant par Wallonie entrepreneur... Après un premier rendez-vous en décembre 2024, un deuxième



« Nous nous sommes engagés à faire de La Louvière un exemple d'économie circulaire »

Danny Roosens

à l'été 2025 et un troisième en mars dernier, responsables politiques, industriels et académiques se retrouveront à nouveau autour de la table pour discuter d'avancées

concrètes. De quoi remplir la besace royale de la perspective de voir aboutir au moins sept projets industriels.

CIBER, 20 MILLIONS D'EUROS ET UNE USINE DE BLOCS RECYCLÉS

Parmi eux, CIBER — pour « Circularité et upcycling des BEtons Recyclés » — est porté par Danny Roosens et son entreprise familiale Roosens Bétons, installée à Familleureux. Son ambition est de construire une première usine de production de blocs de béton recyclés, les blocs « Clayton ». L'investissement est estimé à 20 millions d'euros, avec 110 emplois directs annoncés et un chiffre d'affaires attendu de 20 millions d'euros par an.

« Ce sont des blocs de construction fabriqués avec des matériaux qui ne proviennent pas de carrières. Nous ne prélevons pas de matières minérales dans le sol », ex-

plique Danny Roosens. L'entreprise entend utiliser des gravats provenant de démolitions, composés d'environ 70 % de terre cuite issue des briques et de 30 % de béton. Des partenariats ont notamment été noués avec Wanty (Binche) et Dufour (Tournai). Avec très peu de ciment, Danny Roosens affirme pouvoir obtenir « une qualité supérieure à un bloc classique, tout en étant moins cher et neutre en CO2 ».

On sent d'ailleurs ici également l'influence que peut avoir une visite royale en rassemblant différents acteurs du monde économique : « L'engagement que nous avons pris, et c'est le souhait du Roi Philippe, est de faire de La Louvière un futur exemple d'économie circulaire », insiste

l'entrepreneur. Il évoque la recherche d'un terrain de huit hectares : quatre pour l'usine et quatre pour stocker les débris de construc-



tion, avec une condition essentielle, la proximité de la voie d'eau pour assurer le transport.

CUPIDON : PRÈS DE 93 MILLIONS POUR RÉCUPÉRER LE CUIVRE

Autre dossier majeur : **CUPIDON**, développé par Comet Traitements. Il s'agit de construire à La Louvière plusieurs unités consacrées notamment au traitement de fractions métalliques et minérales, à la pyrométal-

lurgie et à l'hydrométallurgie. Le programme d'investissement présenté pour 2027-2030 atteint 92,8 millions d'euros. À terme, 63 emplois directs et 239 indirects sont annoncés, pour un chiffre d'affaires annuel estimé entre 25 et 40 millions d'euros. Le projet utiliserait les quatre hectares actuels de Biolix à Strépy, auxquels s'ajoutent quatre hectares déjà réservés à proximité, avec accès au canal. Une demande de permis est espérée en 2027.

LE PROJET À 1,2 MILLIARD D'EUROS DE NLMK

SPARC change encore d'échelle. NLMK envisage la construction à La Louvière d'un four à arc électrique basé sur le recyclage de ferraille afin de produire de l'acier bas carbone. L'investissement est évalué à environ 1,2 milliard d'euros. Le projet prévoit une production de deux millions de tonnes d'acier par an et la création annoncée de 200 emplois directs et 1.000 indirects, avec une production espérée en 2029.

TRANSFORMER L'AMIANTE EN MATÉRIAU RÉUTILISABLE

Le projet **GOUDEx**, porté par la société montoise SBMI, entend pour sa part développer ce qui est présenté comme une première solution européenne permettant de transformer l'amiante en ciment non dangereux réutilisable dans la construction. Une unité capable de traiter 30.000 tonnes nécessiterait 30 mil-

lions d'euros d'investissement entre 2027 et 2030. Son passage à une capacité de 100.000 tonnes nécessiterait 20 millions supplémentaires. Trente emplois directs sont annoncés, pour un chiffre d'affaires attendu de 30 millions d'euros par an. Le projet aurait besoin de deux à quatre hectares dans un zoning industriel proche des axes routiers, Strépy-Bracquegnies étant cité à titre d'exemple.

DES PNEUS ET DES SCORIES REVALORISÉS

Un autre projet mentionné est celui de **ReNewGreen**, qui souhaite implanter dans le zoning de Feluy une usine de valorisation des pneus par broyage et pyrolyse. L'investissement probable avoisinerait les 40 millions d'euros.

Le groupe binchois **Wanty** travaille, lui, sur le recyclage des scories, ces résidus solides issus de la fusion des métaux dans les usines sidérurgiques.

L'idée est notamment de les transformer en granulats de substitution pouvant être employés dans les sous-couches routières, l'asphaltage ou certains bétons, plutôt que de recourir à des ressources naturelles

issues des carrières. Ce grand groupe wallon est un acteur majeur du génie civil et de la déconstruction. Via ses centres de tri (comme SATEA ou ICM), Wanty valorise déjà des millions de tonnes de matériaux par an.

Enfin, **Ecosteryl** porte un projet visant à installer une usine de traitement et de recyclage des déchets médicaux.

Le 22 septembre prochain, ces dossiers seront donc au cœur de cette quatrième étape d'un processus que le Roi Philippe suit désormais depuis près de deux ans. L'occasion de mesurer leur progression depuis la dernière rencontre et quels obstacles restent encore à lever. ■

Olivier Destrebecq : « L'ambition est la régénérescence de notre territoire »

Le Roi Philippe revient mardi à La Louvière pour la quatrième fois en moins de deux ans. Comment expliquez-vous cette fréquence ?

C'est en effet la quatrième fois depuis le 20 décembre 2024. Entre ces visites, nous le rencontrons aussi régulièrement. Ce sont de véritables discussions de fond, sur des sujets de société extrêmement importants. Le Roi veut comprendre le cadre de vie, la situation de la ville et de ses habitants. Le Roi a été sensible au potentiel et aux atouts du territoire. Il a considéré que La Louvière était dans une situation relativement négative, mais qu'elle pouvait se relever à condition de recevoir le coup de pouce nécessaire.

Cette implication royale produit-elle déjà des effets concrets ?

Oui. C'est notamment grâce au Palais que nous aurons la présence de hauts responsables de la Banque européenne d'investissement. Notre rôle, à la Ville et à la Région, est celui de facilitateur. Celui du Roi, c'est son pouvoir

d'influence : mettre les bonnes personnes au bon endroit et au bon moment, ouvrir des portes et aider à trouver des solutions. À chacune de ses visites, nous mettons les entrepreneurs directement en contact avec lui. Il les aide à trouver des solutions et à faire évoluer leurs dossiers.

Sept projets d'économie circulaire sont actuellement sur la table. Y en aura-t-il d'autres ?

Ces sept projets sont déjà bien avancés et, pour la plupart, aboutis. Mais quatre ou cinq autres arrivent derrière. Ils ne sont simplement pas encore suffisamment mûrs. Surtout, nous venons de franchir un cap extrêmement important : le gouvernement wallon a

transformé cette attention et cette ambition royales en une note stratégique. Tout le travail mené depuis décembre 2024 est donc désormais officialisé au niveau wallon.

Vous évoquez carrément l'ambition d'une « régénérescence » de La Louvière.

L'enjeu est plus profond. Il faut reconstruire une dynamique globale qui relie l'économie, l'emploi, la formation, la santé, l'énergie, l'urbanisme, la mobilité et la qualité de vie. L'objectif est de faire de La Louvière un territoire qui crée à nouveau des opportunités, attire des investissements, forme sa population, améliore son offre de soins et transforme durablement son cadre de vie.

Ce redéploiement économique louviérois peut-il s'inspirer d'autres modèles ?

Le Roi prend souvent l'exemple du Limbourg, qui a connu des difficultés comparables à notre bassin de vie avec la perte de la sidérurgie. Son ambition est que la région du Centre et La Louvière puissent profiter de cette expérience. Pas en faisant un copier-coller, mais pour redéployer, redévelopper et régénérer notre région.

Mardi, quels décideurs seront réunis autour de la table ?

Il y aura notamment le vice-président de la Banque européenne d'investissement, le nouveau patron de Wallonie Entreprendre, le CEO de Belfius et la directrice de l'intercommunale INVEST. Le Roi met autour de la table, sur le terrain louviérois, des décideurs capables d'ouvrir des portes. Le ministre-président de la Région wallonne et le vice-président de la Banque européenne d'investissement signeront une charte de coopération et de travail en commun pour soutenir les différents piliers de la note stratégique. En outre, il y aura un comité exécutif qui va être mis en place et notre bourgmestre fera partie de ce comité exécutif.

On n'y parlera pas que d'économie circulaire ?

En effet, ils parleront aussi du développement d'un pôle médical puisque nous avons deux hôpitaux importants à La Louvière, de formation et de recherche, de l'attractivité urbaine de notre ville. Nous voulons également, en collaboration avec les universités wallonnes, développer des filières de formation sur le territoire louviérois. On envisage



**O. Destrebecq, échevin louviérois
attaché au cabinet Dollmont. © DC**

aussi, à l'instar de Charleroi, un quartier Défense (avec des militaires et des civils, ndlr) de près de 3000 personnes .

Mardi sera-t-il le dernier épisode de cette implication royale ?

Je peux déjà confirmer qu'une cinquième date est déjà fixée, même si je ne la connais pas. L'étape suivante sera de revenir sur le terrain pour constater la concrétisation des différents piliers, identifier ce qui bloque encore et voir où le Roi peut continuer à user de son influence pour faciliter les projets.

Une balade à vélo bucolique de 20 km, ce dimanche

La campagne soignée se découvre à vélo ce dimanche 20 septembre. Pour la Semaine de la mobilité, une balade gratuite d'environ 20 km est organisée, avec une pause gourmande autour de produits locaux.

Envie de prendre l'air tout en découvrant autrement la campagne soignée? Ce dimanche 20 septembre, l'Office communal du Tourisme de Soignies organise une balade à vélo placée sous le signe de la nature, du terroir et de la



La sortie devrait durer environ trois heures. © Illustration C.D.

mobilité durable.

Le rendez-vous est fixé à 9h sur la place Verte, devant l'Hôtel de Ville de Soignies.

De là, les participants partiront pour une boucle d'une vingtaine de kilomètres à travers la campagne. La sor-

tie devrait durer environ trois heures.

L'objectif est de profiter du territoire à un rythme tranquille tout en mettant à l'honneur une autre manière de se déplacer. Le parcours sera également ponctué d'une pause gourmande autour de produits locaux.

« Une belle façon de profiter du territoire tout en célébrant la mobilité durable », résume la Ville de Soignies, qui inscrit cette activité dans le cadre de la

Semaine de la mobilité.

La participation est entièrement gratuite, mais la réservation est obligatoire via le site de Visit Soignies. Le nombre de participants est limité à 50 personnes. ■

À noter : dimanche 20 septembre 2026 à 9h, départ de la place Verte à Soignies. Balade d'environ 20 km pour une durée estimée à trois heures. Gratuit. Réservations via www.visitsolgnies.be. Renseignements auprès de l'Office communal du Tourisme au 067/34 73 76 ou par mail à tourisme@solgnies.be

Cambio renforce son offre à Soignies : « Il y a un réel besoin »

La voiture partagée de la gare de Soignies est victime de son succès. L'échevin de la Mobilité Ilias Lamdouar (PS-LB) nous confirme qu'une deuxième y est envisagée. La Ville entend aussi développer le service au Moulin Ferbus.

Depuis 2023, les Sonégiens peuvent disposer d'une voiture partagée Cambio à proximité de la gare. Mais le véhicule est aujourd'hui tellement sollicité qu'il n'est plus toujours possible de le réserver au moment souhaité. « Il y a un vrai besoin de développer une deuxième voiture Cambio à la gare parce que la première ne répond plus aux besoins. De plus en plus de personnes essuient un refus parce qu'elle n'est pas disponible », nous explique Ilias Lamdouar (PS-LB), échevin de la Mobilité.

La Ville envisage donc de renforcer rapidement ce point. « On a un vrai Mobi-Pôle qui se développe à la gare », poursuit l'échevin. Il cite la présence des trains et des bus, mais également du parking pour vélos et des équipements de réparation.

UNE VOITURE PARTAGÉE SOUHAITÉE AU MOULIN FERBUS

La réflexion ne s'arrête pas aux abords de la gare. La Ville souhaite également développer cette solution du côté du Moulin Ferbus, sur l'ancien site du Delhaize où des appartements sont en cours de construction. La volonté est d'y disposer à terme d'un véhicule partagé à proximité du futur parc urbain.

Pour Ilias Lamdouar, ce service répond aux besoins de différents profils. « Il y a des ménages qui ont deux voitures mais qui n'ont pas forcément l'utilité de la deuxième, et certains qui n'en ont pas. »

L'intérêt peut également être économique pour ceux qui ne roulent qu'occasionnellement. L'utilisateur réserve le véhicule pour la durée nécessaire et le tarif dépend en-

suite de la formule choisie et des kilomètres parcourus. « Pour une personne qui n'utilise vraiment pas régulièrement sa voiture, c'est intéressant parce que cela peut représenter un coût moindre que d'avoir une voiture, payer son assurance et sa taxe de circulation », estime l'échevin.

PAS UNIQUEMENT CAMBIO

Pour faciliter le développement du système, le conseil communal a approuvé ce mardi 15 septembre un règlement organisant l'agrément des opérateurs de voitures partagées à Soignies.

La démarche doit permettre à d'autres sociétés de proposer leurs services. « Ce règlement, ce n'est pas pour développer une seule marque ou une seule entreprise de car-sharing, mais vraiment permettre à d'autres sociétés et à



« On a un vrai Mobi-Pôle qui se développe à la gare »

Ilias Lamdouar (PS)
ÉCHEVIN

celle qui est déjà présente de pouvoir s'étendre sur le territoire », précise Ilias Lamdouar.

Les opérateurs devront respecter plusieurs conditions concernant notamment l'accessibilité et la disponibilité de leur service, l'information des utilisateurs, l'entretien des véhicules, les assurances et la réglementation. L'agrément sera délivré pour trois ans et son renouvellement devra faire l'objet d'une nouvelle décision du Collège communal.

LA VILLE CHOISIRA LES EMPLACEMENTS

Obtenir cet agrément ne donnera pas automatiquement droit à une place de stationnement. La localisation des véhicules restera décidée par la Ville, qui pourra tenir compte des besoins

rencontrés, de la couverture géographique, de la proximité des transports en commun ou encore de l'impact sur le stationnement. « On garde la main au niveau de l'administration et du Collège sur la localisation, sur l'endroit exactement où cela pourrait être utile », insiste Ilias Lamdouar.

Le nouveau cadre doit surtout faciliter les démarches lorsqu'un opérateur souhaite s'implanter ou renforcer sa présence. « On pourra le guider vers le lieu le plus approprié et vers les besoins les plus importants sur le territoire sonégien. Cela permet une discussion et un déploiement plus rapides que par le passé. » ■

Malgré les économies, la dette de la Wallonie continue de s'enfoncer dans le rouge

La Wallonie réduit son déficit, mais cela ne suffit pas à stabiliser sa dette. Selon le Bureau fédéral du Plan, celle-ci présente toujours un risque « élevé » de non-soutenabilité. Bruxelles et la Fédération Wallonie-Bruxelles sont dans la même situation.

La Wallonie fait des économies, mais sa dette va continuer à grimper. C'est le constat préoccupant dressé par le Bureau fédéral du Plan, qui s'est penché sur les finances des Régions et Communautés pour les cinq prochaines années. L'enjeu est loin d'être anecdotique. Sur les 692 milliards d'euros de dette publique accumulés par la Belgique fin 2025, 128 milliards étaient à charge des entités fédérées. Leur poids est d'ailleurs en forte augmentation : elles représentaient 8,4% de la dette belge en 2008, contre 18,4% en 2025.

DE 301 À 327%

Et du côté francophone, les voyants sont au rouge. Le Plan classe le risque de « non-soutenabilité » de la dette comme élevé en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles. En clair, la trajectoire actuelle de leurs finances

présente un risque important à moyen terme. La Flandre s'en sort mieux, avec un risque qualifié de « modéré ». En Wallonie, le chiffre intermédiaire : la dette passerait de 301% en 2025 à 327% en 2031. Mais attention à ne pas mal comprendre ce pourcentage. Il ne s'agit pas de 327% du PIB wallon. Le Bureau du Plan compare ici la dette aux « recettes disponibles ajustées » (RDA), qui permettent de mesurer l'endettement par rapport aux ressources financières dont dispose l'entité. La Wallonie devrait pourtant réduire son déficit. La fin du Plan de relance wallon et les mesures d'économies déjà décidées permettent de ralentir la progression de la dette. Mais pas de l'arrêter : le déficit représenterait encore 10% des RDA en 2031. Le constat est

particulièrement parlant lorsqu'on regarde les simulations réalisées par le Plan : il estime à 99% la probabilité que le ratio d'endettement wallon soit plus élevé en 2031 qu'en 2026. Autrement dit, dans les scénarios testés, une stabilisation apparaît extrêmement improbable.

Du côté du ministre-président wallon Adrien Dolimont, on rappelle que le constat n'est pas neuf. L'étude actualise une analyse présentée en novembre 2025, qui classait déjà la Wallonie en risque élevé. Il

souligne aussi qu'aucun nouveau budget initial n'a été adopté depuis et que l'analyse repose sur des données statistiques et empiriques, « et non sur la trajectoire du gouvernement wallon ».

BRUXELLES FAIT ENCORE MOINS BIEN

À l'entame du conclave budgétaire, il réaffirme la nécessité de revoir la stratégie pour assurer la soutenabilité des finances régionales.

La situation n'est pas meilleure à Bruxelles. Son ratio d'endettement passerait de 250% en 2025 à 328% en 2031. Dans les simulations du Plan, la probabilité qu'il soit plus élevé en 2031 qu'en 2026 atteint même 100%.

Précision : il ne s'agit pas de 327% du PIB wallon. Le Bureau du Plan compare ici la dette aux « recettes disponibles ajustées » (RDA), qui permettent de mesurer l'endettement par rapport aux ressources financières dont dispose l'entité



Pour Adrien Dollmont, il faut revoir complètement la stratégie. © Montage Sudinfo

La Fédération Wallonie-Bruxelles est également classée à risque élevé : son endettement passerait de 117 % à 158 % des RDA entre 2025 et 2031. Elle est en outre privée d'un levier dont disposent les Régions : elle n'a pas d'autonomie fiscale.

La comparaison avec la Flandre est frappante. Son ratio atteindrait 118 % en 2031, contre 327 % en Wallonie et 328 % à Bruxelles. Même au nord du pays, cependant, tout n'est pas au vert : le Bureau du Plan classe le risque global de non-soutenabilité de la dette flamande comme « modéré ». ■

Le plan de la ministre Lescrenier pour sauver les visites médicales à l'école

Face à une pénurie de médecins scolaires qui s'accroît, les visites médicales des élèves peuvent tomber à l'eau. Or, ces rendez-vous sont loin d'être anodins. La ministre annonce un plan composé de quatre mesures, à court terme.

SABRINA BERHIN

Tous les deux ans, les élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles passent par la case « visite médicale ». Dans la majorité des cas. Car une pénurie de médecins scolaires met aujourd'hui à mal ce passage pourtant essentiel. « L'an dernier, certaines visites n'ont pas pu se faire », déplore la ministre Valérie Lescrenier.

Loïc Noël, directeur du centre liégeois de Médecine Préventive, est confronté à cette pénurie. À certains endroits, ses équipes doivent désormais se passer de médecins et ont donc doublé les effectifs infirmiers pour permettre, malgré tout, un bilan, mais partiel. Pour le Dr Florence Renard, conseillère médicale PSE, cette réalité s'est fortement accrue ces dernières années. « La situation est peut-être aussi davantage préoccupante à Bruxelles, dans le Hainaut et dans la région de Liège », souligne-t-elle. Médecins comme politiques

pointent pourtant l'importance de la médecine scolaire. « Beaucoup d'enfants n'ont pas de médecin traitant », détaille pour sa part le Dr Hall Prezado Alves. « Cela leur permet de voir un médecin au moins une fois tous les deux ans. »

C'est aussi un des rares moments où un enfant se retrouve seul avec un médecin. Ce qui permet de déceler certains problèmes, notamment en matière de maltraitance. « Il y a aussi une vraie difficulté pour les équipes qui n'ont pas de médecin de répondre à des appels des écoles en cas de suspicions », pointe le Dr Renard. « Cela risque de différer l'examen. La crainte est que l'enfant ne puisse pas être examiné et pris en charge rapidement. »

LA VACCINATION EN PERTE

Enfin, la vaccination. « La Promotion de la santé à l'École (PSE) est un grand vaccinateur, mais cette pénurie induit une baisse de la vaccination à certains endroits », déplore le Dr



La ministre Valérie Lescrenier est consciente de l'enjeu et annonce des actions. © Montage SI

Hall Prezado Alves. L'objectif affiché de la ministre est clair : qu'en 2027, tous les élèves qui doivent passer un bilan médical le passent, quitte à ce qu'il ne soit que partiel. « C'est une mission d'ordre public majeure ! » Un point que ne démentira pas Loïc Noël : « Investir dans la prévention c'est aussi réduire les coûts des soins de santé par la suite. » « C'est mieux que rien mais on passe quand même à côté de pas mal de choses sans le médecin », répond Dr Hall Prezado Alves. « Pour déceler certains problèmes de santé tels qu'un souffle au cœur, un problème de vue, une puberté précoce, une scoliose... » Le plan de la ministre ne s'ar-

rête toutefois pas là. « La deuxième chose, c'est de réfléchir à la mise en place d'équipes mobiles, de médecins qui puissent venir épauler les structures en difficulté. » La formation des médecins est ensuite avancée par Valérie Lescrenier. « Il faut faciliter l'accès aux certificats nécessaires à la pratique. Pour cela, nous voulons offrir la possibilité aux médecins assistants de suivre cette formation. Mais également donner accès en ligne à celle-ci pour offrir davantage de souplesse. »

REVALORISER LE MÉTIER

Enfin — et c'est un point sur lequel insistent également les Drs Hall Prezado Alves et Renard —, il faut mieux valoriser

et faire connaître le métier de médecin scolaire.

La ministre se dit consciente de l'enjeu et annonce d'autres actions, à plus long terme. « On sait qu'il y a d'autres points de blocage comme le coût des trajets pour se rendre à la visite médicale. » D'après Loïc Noël, certains PSE ont vu les frais de transport exploser de 400 % ! « Est-ce que la médecine ne peut pas se déplacer au cœur de l'école ? », interroge la ministre. « C'est un des axes de travail qui vont arriver sur la table. »

La Fédération Wallonie-Bruxelles consacre un budget de 33 millions d'euros à la médecine scolaire. Un montant que Valérie Lescrenier s'est engagée à maintenir en l'état. ■

SOIGNIES DÉMARRE FORT ET S'ATTEND À UNE RUDE CONCURRENCE POUR LE TITRE

Les champions en titre ont entamé leur saison de la meilleure manière avec un large succès (66-0) contre Ottignies. Une prestation qu'ils comptent bien réitérer ce dimanche à Liège.

ROMAIN SCHREVEVS

Après une saison grandiose au cours de laquelle les hommes de Bertrand Billi ont remporté le titre sans concéder la moindre défaite, les Sonégiens ont entamé ce nouveau championnat avec beaucoup de sérieux. En effet, face à une formation moins expérimentée, ils se sont largement imposés : « Le ROC est une équipe jeune avec pas mal de mecs qui débarquent en D1. De notre côté, le groupe est mature dans son jeu et ses acquis. Le score fleuve reflète la différence de dynamique entre les deux formations », analyse le coach sonégien Bertrand Billi.

« TOUT LE MONDE VOUDRA NOUS TAPER »

L'entraîneur a d'ailleurs profité de cette rencontre pour permettre à quelques joueurs de disputer leurs premières minutes en D1. Entourés de joueurs expérimentés, ceux-ci ont tous maîtrisé leur sujet en



Soignies commence par une (très grosse) victoire ! © C.F.

faisant preuve d'une grande concentration. Ce dimanche, les Carriers se déplaceront à Liège avec la volonté de confirmer ce début de championnat très prometteur : « Sur papier, la rencontre semble abordable. Il faut tout de même rester prudent car leur équipe est composée de

joueurs U18 et U20 nationaux. Nous avons souvent gagné là-bas, mais jamais avec un gros écart. »

Après son titre, Soignies est conscient d'être le grand favori. Un statut que les Verts assument pleinement : « Tout le monde voudra nous taper cette saison. On sera la bête à

abattre et on prend ce rôle avec plaisir. Je pense que le top 4 sera beaucoup plus serré que l'an dernier. Il faudra se méfier de Dendermonde, mais également d'autres clubs comme le Kituro Schaerbeek, l'ASUB Waterloo encore Boitsfort, qui se sont renforcés. » ■

LE SOIR

Le « pack nouveau départ » renvoyé au prochain plan contre les violences de genre

Vie féminine salue le travail de coordination des ministres Coopieters (Les Engagés, photo) et Klinkenberg (ProDG), à la communauté germanophone. © BELGA

Le projet de soutien aux victimes de violences conjugales sera intégré au Plan national contre les violences de genre, attendu d'ici la fin de l'année. Reste à voir quelles mesures concrètes seront mises sur la table, notamment au fédéral.

Clap de fin pour la CIM droits des femmes dédiée au « pack nouveau départ », un train de mesures nécessitant une coordination interfédérale pluridisciplinaire pour aider les victimes de violences conjugales à quitter leur conjoint.

Au point de départ de la proposition, le constat que si les victimes de violences conjugales ne quittent pas leur conjoint ou retournent vers ce dernier après quelque temps, ce n'est pas qu'une affaire d'emprise mais souvent d'obstacles administratifs et financiers. Trouver un logement, éventuellement une école pour les enfants, activer ses droits sociaux, chercher un avocat... dans un contexte de grande vulnérabilité psychologique. Or, il est d'autant plus crucial d'accompagner les personnes, soulignent les associations, que la séparation est synonyme de grave accentuation des risques de passage à l'acte.

La campagne de lobbying de Vie féminine s'appelait d'ailleurs « Partir pour ne pas y rester ». Le pack nouveau départ, tel que réclamé, consisterait en : un point de contact unique (pour éviter aux femmes de multiplier les dé-

marches), une aide financière d'urgence (qui pourrait être financée par les amendes payées pas des auteurs), un droit au repos pour les personnes qui travaillent ou recherchent un emploi, un accompagnement sociojuridique gratuit et vingt séances gratuites auprès d'un ou une psychologue spécialisée. Une réforme qui impliquerait tous les niveaux de pouvoir, dont plusieurs cabinets fédéraux. D'où son examen dans le cadre de la conférence interministérielle.

Un verdict en demi-teinte

Après huit mois de travaux, dont de nombreuses auditions, c'est un verdict en demi-teinte. La seule avancée concrète porte sur le principe du point de contact unique, qui semble faire consensus. Cela dit, les ministres promettent de poursuivre les travaux dans le cadre des discussions sur le Plan national contre les violences de genre qui doit aboutir d'ici la fin de l'année, sous la houlette de Rob Beenders (Vooruit), ministre à l'Égalité des chances, et devrait intégrer les engagements concrets des différents cabinets.

La Région bruxelloise a d'ailleurs pris les devants en annonçant la semaine passée débloquer 520.000 euros de budget visant à financer un point d'accès unique et une série de mesures (ré-

expédition du courrier sécurisée, sécuriser les démarches liées à l'énergie, formation dans les services de première ligne...). Côté wallon, la Région avait déjà octroyé 817.000 euros pour pérenniser notamment l'accompagnement psychosocial et former à la détection des violences. Reste à voir dans quelle mesure le fédéral suivra sur les gros volets du pack, notamment l'aide financière et le droit au repos.

Une issue qui « réjouit » en tout cas Vie féminine, saluant le travail de coordination des ministres Coopieters (Les Engagés) et Klinkenberg (ProDG), à la communauté germanophone. « Le point d'accès unique est une mesure incontournable pour répondre aux besoins des victimes. Maintenant, ce qu'il faut, c'est la mise en œuvre de mesures concrètes. » Si Vie féminine se veut positive, elle n'a pas pour autant annulé l'action symbolique prévue vendredi

matin, en l'occurrence, un cortège funèbre en « femmage » (terme féministe remplaçant hommage) aux victimes de féminicides qui se finira sous les fenêtres du ministre en charge de l'Égalité des chances, Rob Beenders.



Après les violences conjugales, la parité homme-femme

Le volet « pack nouveau départ » bouclé, la CIM, qui reste sous la présidence d'Yves Coppieters – cette fois-ci en tant que ministre de la FWB –, va travailler ces prochains mois sur l'amélioration des politiques de parité dans la vie politique et publique. L'idée n'est pas tant de parler nouveaux quotas, précise-t-on, mais de tout ce qui peut être mis en place pour tirer le meilleur des politiques déjà en place. Yves Coppieters vient donc avec une petite étude commandée à l'ULB qui s'est intéressée à ce qui existait dans quatre pays jugés dont l'approche a été jugée intéressante (le Canada, la France, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande) pour voir dans quelle mesure le cadre wallon pouvait être amélioré.

Premier constat pointé par les chercheuses : pour que des quotas fonctionnent bien, ils doivent être associés à des sanctions et laisser peu de marge de manœuvre aux acteurs concernés. Or les décrets concernant les quotas en Wallonie présentent des degrés de contrainte variable. Ce qu'il faut, aussi, c'est accompagner. « Les quotas sont nécessaires, mais insuffisants pour lever certains obstacles persistants. Ils ne permettent pas, par exemple, de dépasser le plafond de verre pour des fonctions comme celle

de bourgmestre (23,19 % de femmes), ni de corriger la ségrégation horizontale, qui cantonne souvent les femmes à des rôles associés au soin. » Et de pointer par exemple l'intérêt de développer les réseaux de soutien et autres dispositifs de formation, mentorat... Autres points avancés : pour les femmes qui restent en poste, il faut que les conditions d'exercice de leur fonction le leur permettent. Ce qui implique un effort de sensibilisation sur le sexisme et les violences, ainsi qu'une meilleure conciliation entre travail et vie de famille (les femmes assurant encore globalement une charge familiale nettement plus lourde). Enfin, l'ULB pointe l'intérêt de la transparence et de la collecte de données à la fois qualitatives, quantitatives mais aussi d'expérience pour adapter et améliorer ces politiques.

L.K.

Les directions de centres culturels au bord de la crise de nerfs

Près de la moitié des directions de centres culturels jugent excessive leur charge de travail. Un quart parle d'intimidations, de harcèlement moral, d'humiliations. Une évaluation du décret commence ce vendredi.

Jusqu'en 2020 et à *turnover* constant, 20 % des départs de directeurs ou directrices de centres culturels (CC) étaient dus à des conflits ou à un épuisement. Depuis 2020, cette proportion est montée à 40 %. » C'est ce constat qui a poussé la fédération professionnelle ACC (association des centres culturels) à commander une étude sur le vécu et les réalités de la fonction de direction en CC.

Dévoilés ce jeudi, les résultats de cette étude menée par Emilie Garcia Guillen (ULB) sont d'autant plus inquiétants que plusieurs directions, qui ont été sondées il y a un an, disent que la situation s'est depuis lors aggravée.

Sur 122 directions, 91 ont répondu et 18 se sont livrées à des entretiens qualitatifs. Il en ressort que 22 % des répondants sont insatisfaits par leur travail, de plus en plus phagocyté par des obligations administratives qui, pour 40 % des répondants, n'ont pas toujours une utilité évidente. Plus de 60 % estiment consacrer trop de temps à la rédaction de rapports.

« Fort » épuisement pour 66 % des directions

La moitié exprime un fort sentiment de solitude, et plus de la moitié estime que son travail a un impact négatif sur sa santé. 66 % évoquent un fort niveau d'épuisement, 64 % un fort niveau d'inquiétude et 65 % un fort niveau de stress, pour un salaire qui n'est pas jugé à la hauteur des fonctions et res-

pensabilités assumées. Bien sûr, la direction de CC est un métier de vocation, mais 40 % sont insatisfaits de l'équilibre entre vie professionnelle et privée, une situation que 15 % vivent mal.

Ces directions subissent par ailleurs une forte exposition aux risques psychosociaux. Un quart des directions dit avoir subi des intimidations ou du harcèlement moral, et presque autant évoque des comportements humiliants. Une analyse statistique intéressante : « On observe une forte corrélation entre l'expérience des intimidations et du harcèlement moral, et la configuration des relations au niveau local : les personnes qui témoignent d'une bonne relation avec le pouvoir politique local et qui se disent alignées avec la culture territoriale y sont moins exposées. »

Si les pouvoirs locaux sont l'une des tutelles des CC, l'autre tutelle est l'administration générale de la culture en FWB et, singulièrement, son service d'inspection. Si 83 % des répondants estiment que l'administration a confiance en leur travail, 48 % disent ne pas savoir ce que la FWB pense de la qualité de leur travail. Ce manque de retour peut être rapproché d'un autre constat, formulé verbalement lors de la présentation de l'étude : plusieurs directeurs se plaignent de l'absence de *benchmark* qui leur permettrait de savoir s'ils en font trop ou pas assez, ce qui provoque, semble-t-il, une suractivité en regard des moyens humains dont bénéficient les CC. « Moi, je demande à mes équipes de se calmer », dit une direction, pendant qu'une autre souhaite, « en réponse à la violence des cadres qui nous sont imposés, fait respecter scrupuleusement aux équipes les exigences de travail horaire pour le bien-être et la santé mentale des équipes ».

Il est à noter que les constats assez inquiétants posés par une série de directions ne sont pas liés à la taille des CC et de leurs équipes, précise l'autrice de l'étude.

Maintenant que ce rapport est sur la table, qu'est-ce qu'on en fait ? De manière prospective, l'étude a dégagé 36 pistes de travail pour améliorer la situation. Elles vont du renforcement des équipes à la mutualisation des outils, d'une meilleure formation/information des organes d'administration et des pouvoirs communaux à un rééquilibrage de la relation entre FWB, pouvoirs locaux et société civile dans la gouvernance des CC, etc.

Un chantier spécifique

Le secteur a été à nouveau interrogé ce jeudi sur la validité de ces pistes, et cette liste revisitée de suggestions va être d'une utilité immédiate : ce vendredi – coïncidence... – débute l'évaluation du décret relatif aux centres culturels. Selon le propre dispositif du décret, ce texte doit être réévalué « au plus tard au cours de l'année 2027 » et ensuite tous les cinq ans. Ce vendredi se tient le premier rendez-vous de la première évaluation.

« Ce vendredi », nous explique la directrice de l'ACC, Patricia Santoro, « nous aurons le calendrier des différents chantiers qui vont être menés dans le cadre de l'évaluation du décret et nous avons prévenu assez rapidement le cabinet de la ministre de la Culture de l'existence de cette étude pour qu'on puisse y consacrer un chantier spécifique. Notre espoir est qu'on nous confirme ce vendredi qu'il y aura un chantier spécifique consacré aux ré-

sultats de cette recherche. Si ce n'était pas défini de cette manière (parce que notre étude est assez transversale, en fait, et touche à plusieurs points du décret et de son arrêté d'exécution), notre idée est d'intervenir en divers points du chantier d'évaluation pour pointer des problèmes spécifiques. Par exemple, si on nous dit qu'on ne va pas parler de la fonction de direction mais de la gouvernance, nous savons que nous avons des pistes pour tenter de modifier un article du décret et améliorer les choses pour les directions. »

En tout état de cause, le contenu du rapport a déjà retenu l'attention de l'administration générale de la culture : « La simplification administrative est vraiment un élément fondamental de ce que le gouvernement voudrait voir modifié dans les années à venir », rappelle l'administratrice générale de la Culture Jeanne Brunfaut. En pratique ? « On travaille avec le cabinet de la ministre, à l'échelle de tous les décrets qui concernent la culture (pas uniquement les centres culturels) sur une réduction et un recentrage de rapports annuels : de quoi l'administration a-t-elle exactement besoin pour exercer son contrôle et pour accompagner ? Il y a probablement des choses qu'on peut laisser tomber. On travaille aussi

sur la simplification d'une série de microréglémentations auxquelles, au fil des années, se sont rajoutés des petits trucs et des petits brots mais qui vous empoisonnent la vie et qu'on peut probablement laisser tomber. »

Le public a une mauvaise connaissance des coulisses des centres culturels, des enjeux et de l'investissement humain qui y est concentré. © ALICE WILQUET.

La Libre BELGIQUE

Plus de 70 communes participent au “Dimanche sans voiture”

■ Cet événement aura lieu pour la toute première fois en Wallonie, où 22 communes sont concernées.

Plus de 70 communes belges participeront cette année à l’opération “Dimanche sans voiture”. Le précédent record de 53 communes participantes est ainsi largement dépassé, a indiqué jeudi Mobiel 21, une organisation qui promeut une mobilité intelligente et durable.

La Wallonie concernée

La Flandre et les dix-neuf communes bruxelloises ont l’habitude de participer à cet événement. *“Bruxelles, ce dimanche 20 septembre, redeviendra la plus grande zone sans voiture d’Europe”*, avance fièrement Bruxelles Mobilité. La Région annonce en outre déjà un nouvel événement similaire au printemps prochain – le 9 mai 2027.

La Wallonie, pour sa part, se joint cette semaine pour la première fois à cet événement.

“Cela montre que le ‘Dimanche sans voiture’ est devenu un incontournable dans toute la Belgique”, a fait valoir Els Van den Broeck, directrice de Mobiel 21. “La plupart des célébrations auront lieu le dimanche 20 septembre, soit le même jour que la journée programmée en Région bruxelloise. Mais nous avons laissé certaines communes adapter leur agenda”, décrit le ministre wallon de la Mobilité François Desquesnes (Les Engagés). Sont notamment concernées Hannut, Ans, Spa, Comines-Warnton, Morlanwelz, Hamois, Jalhay, Ath, Saint-Ode, Stavelot, Waremmes, Sambreville, Tenneville et Bassenge.

Certaines communes ont toutefois choisi d’adapter la date à leur contexte local. C’est le cas d’Aiseau-Presles et Hastière le 19 septembre, ou encore de Colfontaine, le 27 septembre. Pendant cette même période, des actions tout public, tel que des animations autour de la mobilité, sont également prévues dans diverses communes wallonnes. Le programme complet est consultable sur le portail de la Mobilité en Wallonie et sur le site de Bruxelles Mobilité.

M. D.



Basket P1 Dames : les ambitions de la JS Soignies et l'ABC B Péronnes

<https://www.antennecentre.tv/sport/basket-p1-dames-les-ambitions-de-la-js-soignies-et-labc-b-peronnes/29832>